

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

AVRIL 2015

**CHEMINOTS**

**CGSP**

**FGTB Services Publics**



GREVE  
GENERALE

## Grève générale **CGSP**

..... **22 avril 2015** .....

ÉDITO P. 3



### ÉDITO

Un mois de mars  
printanier... Et un mois  
d'avril chaud ?

P. 3



### DOSSIER

Accords de commerce :  
mobilisation mondiale  
le 18 avril !

P. 4



### CHEMINOTS

L'injustice devient  
notre quotidien...

P. 9

**LA FGTB  
CONTINUE  
À ORGANISER  
LA RÉSISTANCE SOCIALE !**

Depuis 6 mois, le gouvernement organise la régression sociale et le chaos...

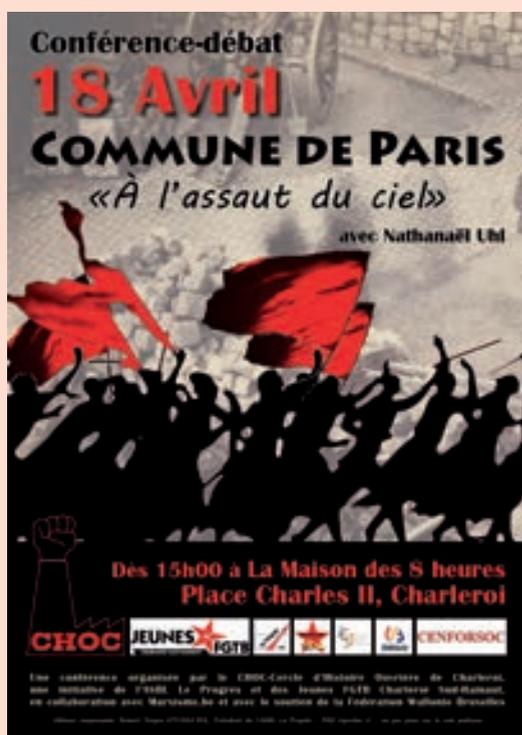
Cela suffit ! La FGTB répond à cette politique en organisant la résistance sociale !

**30/03 : Manif FGTB à Bruxelles**  
**1/04 : Manif FGTB à Liège, à Charleroi et à Namur**  
**22/04 : Grève générale CGSP**

**Conférence  
Commune de Paris**

La Commune de Paris est un moment clé dans l'histoire du Mouvement ouvrier. C'est la première tentative de révolution prolétarienne, et elle a été un véritable champ d'expérimentations en matière d'organisation et de projets politiques pour la gauche : place des femmes, autogestion, internationalisme concret... Des thématiques d'une actualité frappante ! Pour en parler, le CHOC a fait appel à Nathanaël Uhl, militant français et historien.

Rendez-vous le samedi 18 avril à 15h à la Maison des 8h de Charleroi.



**DANS NOS RÉGIONALES**

**Charleroi**

**Euro Space Center et exposition celte**

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s organise un voyage le **26 mai**. Destination : **Euro Space Center à Transinne** (repas de midi) et **exposition celte à Libramont**.

Départ 8h30 au coin des rues de la Vilette et Libioulle, derrière la gare de Charleroi-Sud. Retour vers 19h30. Coût : 39 €/affilié et 43 €/sympathisant.

Inscription et réservation pour le 5 mai :

- à l'accueil de la CGSP Charleroi 071/797 111 ;
- versement sur le compte n° BE86 8772 0285 0150 (mention « Libin ») pour confirmer la réservation ;
- renseignements : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

**Conférence « Le chien guide d'aveugle »**

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s organise, le **21 avril à 10h**, en ses locaux, une conférence « Le chien guide d'aveugle » : par Richard Fryczinski, Responsable honoraire du Centre de formation des chiens guides et de l'ASBL Œuvre fédérale « Les Amis des Aveugles et Malvoyants ».

Conférence gratuite avec parcours d'aveugle.

Renseignements : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

**Hainaut occidental**

**Concours de pêche**

L'Amicale des Pensionnés organise le **13 juin** un concours de pêche (étang à Velaines) de 8h à 18h.

Mise : 50 €/équipe de 2 pêcheurs, repas chaud compris.

Maximum de 20 équipes. Nombreux prix en espèces.

Renseignements à la régionale : le mardi de 14h à 16h.

Date limite d'inscription : le 15 mai 2015.

**Voyage à Bastogne et Durbuy**

Il reste quelques places pour notre voyage à Bastogne et Durbuy le 28 mai (prix : 66 €/pers.). Renseignements à la régionale : le mardi de 14h à 16h.

**Namur**

**Festivités 1<sup>er</sup> mai**

10h30 : Accueil, café : Maison syndicale « André Genot », rue de l'Armée Grouchy 41.

• Meeting – Orateurs :

J. Thonon, Vice-président de la FGTB,

M. Meyer, Président de la CGSP,

M. Goblet, Secrétaire fédéral FGTB,

G. Fays, Secrétaire régional interprofessionnel de la FGTB.

• Barbecue géant, ambiance musicale et animations : 12 €/adulte – 6 €/enfant.

Réservation obligatoire avant le 24 avril :

- par versement sur le compte n° BE63 6363 8274 0408

(communication : SACNam 1<sup>er</sup> mai 2015) ;

- par téléphone : 081/72 91 12 – 081/72 91 43 ou par Fax : 081/72 91 31 ;

- par mail : maryse.dussart@cgsps.be ou veronique.lenaerts@cgsps.be

## Un mois de mars printanier... Et un mois d'avril chaud ?

N'ayant pas l'habitude de faire de constatations ou encore de prédictions météorologiques, il ne s'agit pas de déroger à la règle mais bien de parler du climat social.

Depuis trois mois, les exclusions du chômage s'envolent : quand ce n'est pas l'exclusion systématique des détenteurs d'allocations d'insertion, c'est le durcissement des critères de disponibilité qui entraîne les gens dans la misère. Et quand ils y sont, notre belle société les laisse mourir de froid pour de nébuleuses questions administratives. La gestion de la détresse sans moyens financiers, cela rend insensible, semble-t-il.

Ainsi, à deux reprises, le 11 et le 19 mars, la place de la Monnaie à Bruxelles a été le carrefour des contestations face à ce gouvernement des droites, dont le Premier ministre (Menteur Récidiviste – MR) applique une politique arrêtée à l'hôtel de ville d'Antwerpen. Mais si ce lieu et ces dates sont très importants, ils ne représentent pas l'exhaustivité de la contestation : action des jeunes et des femmes à Namur, manifestation au Ministère des finances, grèves et manifestations dans de nombreuses communes, voire même occupation d'administrations. La liste est trop longue pour être exhaustive.

La réussite d'une mobilisation ne se mesure pas au seul nombre de participants. Il faut des résultats et si le gouvernement fédéral reçoit parfois, il n'écoute jamais ! C'est pourquoi, le combat ne peut que se durcir. Ceux qui dénoncent les grèves sont aussi ceux qui les génèrent ! Les travailleurs ne sont jamais heureux de perdre leur salaire pour faire entendre leur voix mais ils savent que c'est là leur moyen d'action le plus efficace.

La cohésion et l'unité des travailleurs sont indispensables, entend-on souvent. Et c'est vrai ! Pourtant, cette unité va de pair avec l'action. Car dans l'inertie et l'immobilisme, l'unité n'est même pas indispensable. C'est pourquoi nous devons trouver les moyens de convaincre le plus grand nombre de travailleurs, qu'ils soient syndiqués (à la CGSP ou à une autre organisation) ou non, que oui la grève est utile et efficace. Il n'y a qu'à voir les rictus du chef de district anversoïse pour le mesurer. Les déclarations des représentants patronaux, unanimes, des petites ou grandes entreprises ne laissent aucun doute : nos actions font mal également à leurs bénéficiaires.

Nous sommes irresponsables, disent-ils. Ce qui le serait, serait de ne pas continuer à faire entendre notre voix pour dire à tous les gouvernements, quels qu'ils soient : non, l'austérité n'est pas une solution, oui une autre politique est possible.

Delhaize supprime plus de 2 000 emplois et dans le même temps distribue des dividendes jamais atteints et c'est une responsable du SETCa qui est une terroriste !

La lutte est plus que jamais indispensable et il nous appartient à toutes et à tous de convaincre collègues, amis, familles de faire réussir la grève du 22 avril et les actions qui ne manqueront pas de suivre.

# Accords de commerce : mobilisation mondiale le 18 avril !

Comme cela a déjà été mis en lumière à plusieurs reprises dans nos éditions précédentes, la vague récente d'accords commerciaux en cours de négociation représente une menace directe pour la prestation de services publics de qualité. Ces nouveaux accords encouragent la privatisation, limitent la capacité des gouvernements à édicter des règles dans l'intérêt public et créent de nouveaux droits puissants pour les grandes entreprises multinationales.

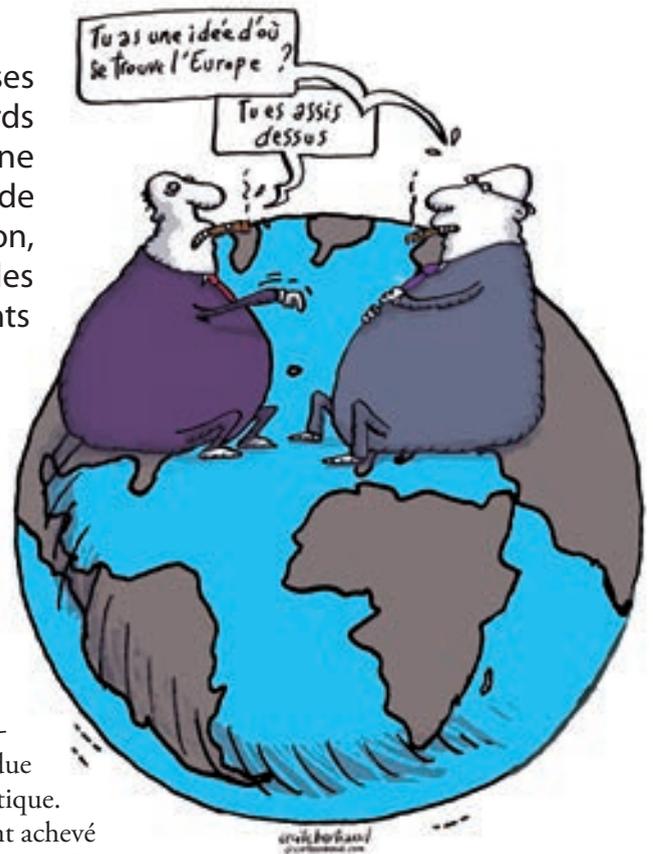
Ils représentent une menace pour la démocratie ! Ils sont négociés en secret, sans consultation appropriée. Les gouvernements futurs seront liés par ces accords, souvent indépendamment des décisions des élections nationales, du Parlement ou des tribunaux.

**Pour rappel, trois accords de libre-échange font actuellement l'objet des plus vives craintes parmi les citoyens d'un très grand nombre d'États impliqués dans ces accords :**

- **Le CETA** (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*), autrement dit l'Accord économique et commercial global **entre l'Union européenne et le Canada**. Il est le seul de ces trois accords à avoir abouti à un texte final, en septembre 2014. Ce texte sera soumis au vote du Parlement européen et des Parlements nationaux. Les mesures prévues dans cet accord portent profondément atteinte aux services publics et aux droits des citoyens et des travailleurs. Si l'on n'en bloque pas la ratification de toute urgence, il constituera un tremplin législatif pour légitimer le même type de mesures dans le TTIP, l'Accord entre l'UE et les États-Unis.
- **Le TTIP** (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*), le Partenariat transatlantique de commerce et

d'investissement **entre l'Union européenne et les États-Unis**. Moins abouti que l'Accord liant le Canada et l'UE, il a fait beaucoup parler de lui ces derniers mois, faisant l'objet d'une levée de bouilliers de plus en plus étendue de part et d'autre de l'Atlantique. Son texte sera probablement achevé fin 2015, et sa ratification n'aurait dès lors pas lieu avant plusieurs années, mais il n'en constitue pas moins une véritable menace. Bien qu'une large publicité lui soit actuellement faite, suscitant de nombreux débats y compris au sein du Conseil européen, il ne faut cependant pas commettre l'erreur de s'attaquer au TTIP isolément, sans s'attacher parallèlement à stopper le CETA.

- **Le TISA** (*Trade in Services Agreement*), l'Accord sur le commerce des services (ACS) négocié plurilatéralement par 51 États membres de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), en marge des scénarios officiels de cette Organisation : 23 États + les 28 de l'UE, l'UE comptant pour un seul partenaire représenté par la Commission européenne. Les rounds de négociation ont lieu à Genève toutes les 8 semaines, et visent, à terme, à élargir la portée de



l'accord à l'ensemble des 160 pays membres de l'OMC, lui donnant ainsi un spectre multilatéral bien plus étendu. Suite à une pression citoyenne sans cesse accrue ces derniers mois, le mandat de négociation de la Commission européenne vis-à-vis de cet accord a été rendu public ce 10 mars dernier.

## CONSÉQUENCES À TOUS LES NIVEAUX DE LA VIE

Ces traités de libre-échange sont d'une nouvelle génération. Ils vont bien au-delà d'une « simple » réduction de barrières tarifaires. À travers un mécanisme de règlement des différends « d'entreprises à États » basé sur l'intervention de tribunaux privés attachés directement aux multinationales, ils visent en effet, de façon globale et offensive, la mise « hors-champ de régulation » de tout échange ou activité susceptible de générer des

profits, en ce inclus tous les types de services. Il s'agit d'éliminer toute possibilité d'intervention des politiques publiques et ce, non seulement dans les échanges de biens et services, mais également dans les domaines aussi cruciaux que ceux des droits des travailleurs et des citoyens, de la promotion d'un développement respectueux de la planète et de ses habitants.

En d'autres termes, ces projets de traités videraient purement et simplement la démocratie de sa substance, faisant de celle-ci une coquille vide et inutile.

L'autre aspect extrêmement préoccupant de cette nouvelle génération d'accords internationaux réside dans leur préention à verrouiller définitivement toute

libéralisation, sans possibilité de retour à la sphère publique d'un service qui aurait été privatisé, et en restreignant au maximum le nombre de services publics susceptibles d'échapper à la privatisation. Ce procédé passe par l'adoption de deux types de mesures prévues dans les traités : *l'effet de cliquet* et la libéralisation sur base de *liste négative*<sup>1</sup>.

## IMPACTS EN BELGIQUE

Outre la politique fédérale, les pouvoirs communaux et entités fédérées sont concernés.

**Les négociations concernent donc tous les niveaux de pouvoir, et visent l'ensemble des champs de compétences politiques, tels que :** « agriculture, chimie, cosmétiques, attribution des marchés publics, normes sanitaires et phytosanitaires, pharmacie, PME, propriété intellectuelle, règles de nomination concernant l'origine des produits, règlement des différends entre investisseurs et États, services publics, etc. De fait, seuls l'audiovisuel et le cinéma (ainsi que les services régaliens de l'État) ont été exclus »<sup>2</sup>.

### En quoi ces négociations constituent-elles une menace pour le fonctionnement des entités fédérées ?

Outre l'absence de clauses contraignantes en termes de respect des normes sociales et environnementales par les investisseurs et multinationales désireux de s'installer dans nos contrées, épinglons la possibilité créée par ces accords pour les multinationales, grâce au principe de « libre-circulation des investissements », de se localiser n'importe où en fonction de leurs intérêts : régions à

bas salaires, sans impôts à payer sur les bénéfices, sans financement de la sécurité sociale, sans mesures rigoureuses contre les pollutions...

Ainsi, le « libre-échange » se révèle être une sorte de *supermarché législatif* pour multinationales (il ne manque plus qu'un slogan du type « *vous trouvez moins cher ailleurs ? On vous rembourse la différence* »), qui aboutit à une mise en concurrence des différents systèmes législatifs - autrement dit, les démocraties nationales - en faveur de celui-ci qui leur sera le plus favorable, et donc selon toute logique, le moins favorable aux droits des travailleurs et des consommateurs.

### Les règles d'attribution des marchés publics seraient-elles remaniées ?

Oui, l'article 24 du mandat de négociation du TTIP établit que « *L'accord devra être le plus ambitieux possible et compléter les résultats des négociations relatives à la révision de l'accord sur les marchés publics en ce qui concerne son champ d'application (entités contractantes, secteurs, valeurs de seuil et contrats de services, notamment pour les travaux publics de construction). L'accord visera à accroître l'accès mutuel aux marchés publics à tous les niveaux administratifs (national, régional, local) et dans*

*le domaine des services publics, afin de s'appliquer aux activités pertinentes des entreprises actives dans ce domaine, en garantissant un traitement non moins favorable que celui qui est accordé aux fournisseurs établis sur le territoire de la partie concernée. [...] »*<sup>3</sup>

Il s'agit de permettre aux investisseurs étrangers (américains en l'occurrence) l'accès aux marchés publics avec les mêmes droits et garanties que ceux accordés aux investisseurs belges et européens. « *Concrètement, l'accord visera à interdire au pouvoir politique le rétablissement ou le maintien de critères qualitatifs, tels que la proximité géographique de l'investisseur, l'encouragement des circuits courts de production, le soutien à des PME ainsi que la préférence pour des productions artisanales, à finalité sociale ou biologique, lors d'appels d'offres* » (Bruno Poncelet)

Toute entité publique qui dérogerait à ces règles courrait le risque d'être traînée en justice devant des tribunaux privés spécialement constitués pour défendre les intérêts des multinationales et investisseurs (les fameux RDIE : Règlement des différends entre investisseurs et États), et de subir des pénalités financières importantes.



1. Cf. l'analyse rédigée pour l'asbl Barricade : <http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/accords-multilateraux-libre-echange>.
2. Analyse de Bruno Poncelet de la FGTB wallonne, auteur, avec Ricardo Cherenti, de *Le grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie*, Éd. Bruno Leprince, Paris, 2011.
3. Le mandat accordé par les États membres à la Commission européenne pour négocier le Traité transatlantique est disponible sur <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11103-2013-REV-1-DCL-1/fr/pdf>.

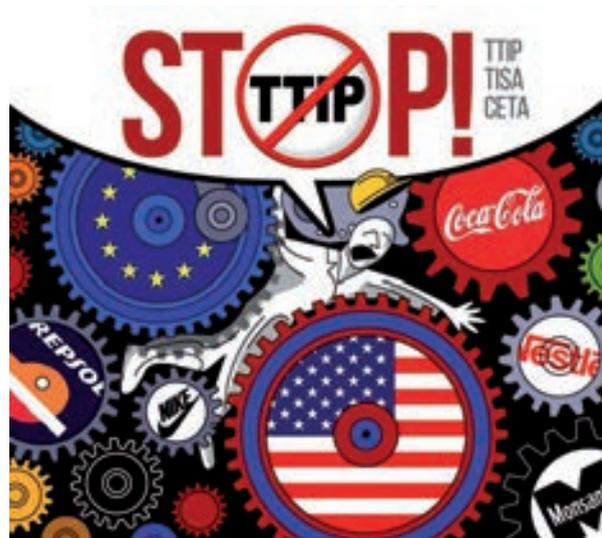
## IL FAUT BLOQUER CES ACCORDS, PAS TENTER DE LES AMENDER !

L'objectif doit être de bloquer la mise en œuvre de ces accords. Purement et simplement !

La dépense de temps et d'énergie consacrée à la défense de nos droits ne sera réellement efficace qu'en visant cet objectif radical. Tout d'abord, parce que les enjeux sont à l'échelle de cette radicalité : il s'agit de défendre la démocratie, le droit à des services publics accessibles et de qualité, et nos droits fondamentaux dans leur ensemble.

Ensuite, parce que les amendements apportés n'enlèveraient rien à la teneur fondamentalement antisociale de ces accords, dont le socle, la raison d'être, est précisément la rencontre des intérêts des investisseurs et multinationales.

Enfin, parce que plus que jamais, « *le récit crée le fait* », ainsi tout texte de traité dépendra *in fine* de l'interprétation qui en est faite, et celle-ci dépendra des rapports de force en place. Or, à moins d'une révolution toute proche, ceux-ci sont assez peu favorables aux intérêts des peuples à l'heure actuelle. La façon dont la Troïka s'est assise sur le Traité de Lisbonne dans sa manière d'intervenir dans les pays européens en crise en est un exemple éclairant.



## LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

Un peu partout en Europe et dans le monde, la riposte s'organise. C'est que la rengaine selon laquelle les accords de libre-échange apporteraient emploi et prospérité ne fait plus mouche, à force de butter sur des résultats exactement contraires.

Le simple exemple du million et demi d'emplois perdus aux États-Unis et au Canada à la suite de la signature de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) pourrait suffire à lui seul à déconstruire les discours faussement prometteurs de ces mêmes responsables politiques qui par ailleurs négocient sciemment la faillite organisée d'un État comme la Grèce.

## DES ZONES HORS TTIP !

Les organisations syndicales et mouvements de la société civile s'organisent en plateformes régionales et internationales, les mandataires politiques régionaux et municipaux de nombreux pays se déclarent « zones hors TTIP/hors CETA/hors TISA » (en Belgique, une trentaine de communes se sont déjà déclarées « zones hors TTIP », tandis qu'au Canada, plus de 50 municipalités se sont prononcées contre le CETA), l'Initiative citoyenne européenne (ICE) contre le TTIP et le CETA a déjà recueilli plus d'un million et demi de signatures (cf. <https://stop-ttip.org/fr/>), et le Forum social mondial qui se tenait à Tunis en ce mois de mars a fait l'objet d'un très large rassemblement international visant à coordonner les luttes contre ces traités.

## LE 18 AVRIL, JOURNÉE MONDIALE D'ACTION !

C'est dans cette dynamique de mobilisation mondiale que le 18 avril a été décrétée Journée globale d'action contre les Traités de libre-échange. Partout dans le monde, des événements sont organisés à cette date en vue d'informer les citoyens des dangers que feraient courir ces accords s'ils venaient à être adoptés par nos États, et de mobiliser un maximum de personnes pour dire NON au bradage de la démocratie et de nos droits.

Dans ce cadre, les plateformes D 19-20, Acteurs des Temps Présents, Tout Autre Chose/Hart Boven Hard et CNCD-11.11.11 vous invitent à participer à l'événement national prévu en Belgique à cette occasion :

### Le vendredi 17 avril à 19h

Interpellation des mandataires politiques sur la nécessité de ne pas voter ces traités.

### Le samedi 18 avril, activités toute la journée

**10h – 12h30 : ateliers thématiques** sur les champs concernés par les accords de libre-échange (agriculture et alimentation, services publics, environnement, dette publique et régulation bancaire, démocratie, enjeux géopolitiques, impacts sur les femmes...) : analyses, débats et pistes d'actions.

**12h30 – 13h30 : Assemblée de convergence** - Quelle stratégie pour stopper les accords de libre-échange ?

**Lieu : rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles.**

**14h : Grande manifestation nationale** avec arrêts dans des lieux symboliques des lobbys et des institutions européennes.

(Informations complètes disponibles sur [www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be))

# La dette

Chaque jour, les séides du système assènent la même petite musique lancinante : « Il faut du sérieux budgétaire pour ne pas alourdir la dette » (Charles Michel sur *Matin première* le 5 janvier 2015) ou encore ce truisme éclatant de Christine Lagarde, directrice du FMI, commentant l'arrivée au pouvoir de Syriza, « une dette est une dette ».

Derrière ces clichés se cache surtout la volonté de ne pas questionner la dette, de ne pas la qualifier, car il se pourrait qu'elle soit *odieuse* (lorsqu'elle a été contractée par des dictateurs), *illégitime* (lorsqu'elle a été contractée à des fins qui ne visaient pas l'intérêt général), ou *illégal*. Or, la question de la dette gagnerait à ce que l'on dévoile son arrière-plan politique.

## La dette, un instrument de domination

Tout d'abord, comment ne pas voir et ne pas percevoir, dans cette présentation de la dette publique comme étant un problème, une volonté de la discréditer ? Comment ne pas voir et ne pas percevoir, dans l'invocation compulsive de la dette, un outil coercitif visant à domestiquer les citoyens, à les faire rentrer dans le rang ? « *En conduisant les gouvernés à promettre d'honorer leurs dettes, le capitalisme prend la main sur l'avenir... Ainsi, le système capitaliste réduit ce qui sera à ce qui est, le futur et ses possibles aux relations de pouvoir actuelles. L'étrange sensation de vivre dans une société sans temps, sans possibles, sans rupture envisageable - les Indignés dénoncent-ils autre chose ?- trouve dans la dette l'une de ses principales explications.*<sup>1</sup> » Comment ne pas voir et percevoir que les solutions aux crises engendrées par la dette prolongent l'aliénation qu'elles prétendent dépasser ?

Pour mieux faire passer l'idée que les dettes doivent être honorées ; ses tenants affirment souvent que l'État, comme tout bon père de famille, doit gérer ses deniers de manière analogue sauf que « *l'État établit son niveau de revenu selon sa propre volonté... et l'État n'a pas une espérance de vie de 80 ans.* »<sup>2</sup>

## Au-dessus de nos moyens ?

Tout un *storytelling* moralisateur se développe autour de la question de la dette. Ainsi en Grèce, à en croire les bonimenteurs assermentés, la dette amassée résulterait des seules gabegies des gouvernements grecs. Cette assertion répétée sans cesse permet d'occulter les agissements de la banque Goldman Sachs qui a tout mis en œuvre pour maquiller les comptes de la Grèce lors de son entrée dans l'Euro...

Et chez nous, ce même discours (L'État belge a vécu au-dessus de ses moyens) cache habilement l'imprudence et l'impudence des banques en 2007 et les nombreuses réformes fiscales menées sous l'impulsion de l'homme qui parlait à l'oreille des riches. Car cette accusation selon laquelle les pays

auraient vécu au-dessus de leurs moyens ne tient pas la route : les pays européens ont en fait stabilisé leurs dépenses publiques depuis le début des années 80 et ce sont moins les dépenses publiques qui ont

explosé que les rentrées fiscales qui ont fortement diminué suite aux nombreux cadeaux opérés en faveur des entreprises et des riches. « *La moralité de la dette et celle du travail sont les armes idéologiques les plus puissantes de ceux qui règnent sur le système actuel* »<sup>3</sup> (et c'est en cela exactement que la dette est un mot qui pue).

## La dette se paye notre tête !

En somme, par ce discours sur la dette, « *nos élites oligarchiques poursuivent un but politique précis : détruire les résistances résiduelles (salaires, revenus, services) à la*



*logique néolibérale* »<sup>4</sup>. Ce qui revient à dire que l'austérité et la dette aspirent non à un « *État minimum mais à un État délivré de l'emprise de la lutte des classes, de la pression des revendications sociales et de l'élargissement des droits sociaux. La crise de la dette est la bataille politique pour la prise définitive de l'État-providence par les forces néolibérales* »<sup>5</sup>.

Face à ce constat lucide, pas question de transiger, il s'agit de refuser la dette (qui sera de toute façon impayable) et de l'auditer... dans un premier temps<sup>6</sup>.

1. Maurizio Lazzarato, « *La dette ou le vol du temps* », *Le Monde diplomatique*, février 2012, p. 28.

2. Simon Tremblay-Pépin, « *L'État n'est pas une famille* », [http://iris-recherche.qc.ca/blogue/letat-nest-pas-une-famille?utm\\_source=Liste+de+diff...](http://iris-recherche.qc.ca/blogue/letat-nest-pas-une-famille?utm_source=Liste+de+diff...)

3. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 260.

4. Maurizio Lazzarato, *Gouverner par la dette*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014, p. 7.

5. Idem, p. 44.

6. Voir le site de l'audit citoyen de la dette : [www.acide.be](http://www.acide.be)

# Il nous faut une autre Banque centrale !

La plateforme ACiDe<sup>1</sup> - avec les Acteurs des Temps Présents, l'Alliance D19-20, Tout Autre Chose Liège, l'Alter Summit et AAA - lancent un appel à soutenir les actions transnationales de Blockupy qui ont eu lieu ce mercredi 18 mars, en marge de l'inauguration du nouveau siège de la Banque centrale européenne à Francfort.



## Rachat de dettes : un cadeau de plus aux banques privées

Le 18 mars à Francfort, des dizaines de milliers d'activistes venu(e)s de toute l'Europe ont manifesté lors de l'inauguration du nouveau siège de la Banque centrale européenne (BCE).

Le message est clair : dire non aux politiques capitalistes menées par cette institution, profitables pour les banques privées et leurs actionnaires mais catastrophiques pour les populations.

La BCE prête à des taux proches de zéro (son taux directeur est actuellement de 0,05 %) aux grandes banques privées qui prêtent à leur tour aux États à des taux bien plus élevés (11 % pour la Grèce actuellement), et empochent la différence... Ce système aberrant est une des causes d'endettement des États : il coûte aux finances publiques européennes environ 350 milliards € par an en intérêts de la dette.

## La BCE : neutre et indépendante ?

Le président de la BCE, Mario Draghi, est un ancien vice-président de la tristement célèbre banque Goldman Sachs. Il était d'ailleurs à sa tête lorsque celle-ci a aidé le gouvernement grec de l'époque à maquiller les comptes publics du pays... Depuis 2007, la BCE soutient les banques qui ont provoqué la crise de manière illimitée et inconditionnelle. Elle leur a d'abord prêté plus de 1 600 milliards € à des taux d'intérêt très bas. Sa nouvelle trouvaille, nommée « assouplissement monétaire », est un cadeau de plus fait aux banques privées : racheter 1 000 milliards de titres de dettes souveraines et de produits structurés dont elles veulent se débarrasser sur le marché secondaire, et cela, sans aucune contrepartie ou obligation de financer l'économie réelle.

La BCE n'est pas neutre, elle pose des choix politiques. Le dernier épisode en date est le chantage qu'elle a utilisé envers la Grèce en menaçant de couper l'accès à tous les fonds si le nouveau gouvernement élu démocratiquement ne rentrait pas illico presto dans les rails de l'austérité...

## Une autre banque centrale pourrait...

- prêter directement aux États à des taux d'intérêts très réduits ;
- reverser les intérêts qu'elle a touchés sur les titres publics des pays européens qu'elle détient ;
- racheter des dettes souveraines de pays en difficulté et les annuler de ses comptes ;
- financer directement des États soucieux d'atteindre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux qui intègrent les besoins et les droits fondamentaux des populations ;
- être placée sous contrôle des citoyen(ne)s européen(ne)s et non des seuls gouverneurs nommés et des « experts indépendants » triés sur le volet.

Pour toutes ces raisons, la FGTB wallonne soutient la mobilisation « Blockupy Frankfurt » du 18 mars 2015 pour en finir avec une BCE qui finance la spéculation et impose l'austérité.



ACiDe - Audit Citoyen de la Dette - est une plateforme réunissant une vingtaine d'organisations, dont la FGTB wallonne qui en est l'un des membres fondateurs. Elle promeut la mise en place de comités d'audit de la dette publique et contribue à faire de ce sujet une question de débat public.



## L'injustice devient **notre quotidien...**

Après la méga manifestation, les trois grèves tournantes et la grève générale du 15 décembre 2014, notre organisation syndicale estime que l'accord interprofessionnel est loin d'être en phase avec nos principales revendications soit :

- Les allongements de carrière
- La mise en disponibilité de certains prépensionnés
- La réforme des pensions
- Le saut d'index
- Toutes les attaques contre les services publics
- Et j'en passe !

En fonction de cet accord, les députés de la majorité veulent aussi empêcher les organisations syndicales de déposer un nouveau plan d'actions. Ils exigent au minimum deux années sans aucune action sociale ! Ils veulent interdire les piquets de grève et demandent la personnalité juridique pour les syndicats.

Toutes des insultes aux travailleurs.

C'est une raison supplémentaire pour clamer notre mépris.

Nos réactions seront directement liées aux attaques et nous riposterons en fonction de leur gravité.

Au parlement, la majorité MR/N-VA a refusé d'auditionner le secteur « Cheminots ». Nous voulions faire entendre les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en place du plan de transport de la SNCB.

Tous ces actes sont des gifles infligées aux syndicats. Allons-nous..... nous laisser faire !!!

NON, envers et contre tout, nous allons mener de nouvelles actions et nous ne tiendrons jamais compte de leurs avis défavorables.

Après les concentrations du mois de mars, nous devons impérativement réussir notre grève du 22 avril 2015.

### La grève des services publics

Je parle bien d'une grève générale de TOUS les services publics du pays !

Elle doit être le détonateur pour l'élaboration d'un nouveau plan d'actions. Un plan ambitieux.

Le gouvernement n'obtiendra jamais la paix sociale en se cachant derrière leur accord.

Nous allons nous battre contre « patrons et gouvernement » afin d'obtenir de véritables mesures sociales.

Étant donné que le club des « Bisounours » fait la sourde oreille, vis-à-vis d'un véritable dialogue social, nous utiliserons le seul moyen de pression capable de faire bouger les choses.... La grève générale.

Les cheminots, s'il le faut, seront à l'origine de ce grand mouvement interprofessionnel, national et en front commun.

Nous prendrons nos responsabilités et la commande de la locomotive si nécessaire.

Comme l'injustice devient notre quotidien.... Notre devoir passe par la révolution.

*M. Abdissi,  
Président*

## Les donneurs de leçons !

*Le gouvernement « indivisible » agit sans le moindre discernement, de façon ciblée et méprisante, contre les intérêts des travailleurs.*

Il a décidé d'**attaquer les plus faibles** en les appauvrissant en vue de favoriser le capital et le patronat.

En revanche, il botte en touche lorsqu'il est interpellé sur la **fraude fiscale, la spéculation ou tous les artifices pour éluder l'impôt des nantis !** Mais, c'est normal, les pauvres, c'est fait pour être très pauvres et les riches très riches... Tout ceci relève de la pure injustice et démontre que ce gouvernement n'a pas le moindre scrupule en faisant porter tout le poids de la crise sur les plus faibles.

Les derniers événements, que ce soit le **saut d'index** ou le **mépris de l'accord** sur les prépensions, démontrent que la concertation sociale n'est, à leurs yeux, qu'une manœuvre ou une banale diversion.

Alors que demain, ils ont l'intention de « **reculer l'âge de la retraite, instaurer un service minimum, attaquer le statut des Cheminots, supprimer la caisse des soins de santé, supprimer l'index, pratiquer l'exclusion des plus faibles, privatiser les services publics, détruire la concertation sociale, attaquer les syndicats jugés trop puissants, supprimer des milliers d'emplois...** », comment devons-nous interpréter leurs intentions ?

Par ailleurs, ils veulent mettre en place une stratégie de **destruction des services publics** et, plus particulièrement, pour la Société nationale des Chemins de fer trop « nationale » au goût de la N-VA. Comment peut-on demander d'assainir la dette de l'entreprise en lui imputant celle de l'État à hauteur de 2 à 3 milliards supplémentaires ? Même le **directeur du SSICF** (*Service de sécurité et d'interopérabilité des Chemins de fer*) a démissionné à cause des moyens réduits pour des rai-

sons budgétaires. Tiens, on n'avait pas dit qu'on ne toucherait pas à la sécurité ?

**Comment pourra-t-on relever les défis de la mobilité, améliorer la sécurité, les nuisances de la route, la pollution, la qualité du service, la ponctualité et les missions de services publics dans un tel contexte ?**

Pourquoi pas en augmentant les tarifs durant les périodes de pointes au moment où des milliers de travailleurs et d'étudiants doivent se rendre au travail ou à l'école ? En doublant les tarifs et pourquoi pas en les triplant à l'instar de l'Angleterre où les Chemins de fer sont privatisés ! Bref, on peut comprendre quelle stratégie et surtout quel sort réserve ce gouvernement à la population qui sera prise en otage par ce dogmatisme primaire !

Bien sûr que tous les artifices seront utilisés pour y parvenir, à savoir : une communication adaptée, le marketing, le populisme, les fidèles chiens de garde et les manipulations de masse.

**Le plan de transport** est une catastrophe et la ministre doit cesser de faire croire que les libéraux ne sont pas les responsables des choix opérés. Ils étaient dans le gouvernement précédent. De plus, celui qui a concocté le plan de transport, l'ancien CEO de la SNCB, Marc Descheemaeker, ne s'est-il pas présenté sur les listes de la N-VA ? En coiffant la casquette de ministre de la Mobilité & de la SNCB, elle n'a plus qu'à assumer et cesser de jouer à Calimero.

**Le dossier du Thalys Wallon** est un exemple de cette stratégie car, effectivement, la Wallonie a fait les frais de 80 % des expropriations pour sa construction et, plus particulièrement, le Hainaut occidental (d'Enghien à la

frontière française). Bien sûr que ce gouvernement garde quelques rancoeurs vis-à-vis des bourgmestres des principales villes que le Thalys traverse... Pourtant, ce train, certes de prestige, est occupé à 60 % et permet à ces usagers d'atteindre Paris plus rapidement. L'ETCS (*European Train Control system*) aurait eu raison de son parcours mais est-ce bien la véritable raison ? **Nous refusons bien sûr d'y croire car le problème était bel et bien prévisible !**

Mais les querelles entre les responsables de l'entreprise ne cesseront pas de croître et nous aurons certainement l'occasion de vivre d'autres vaudevilles incroyables. Il existe bel et bien des disparités entre les deux CEO et le temps nous donnera raison...

Cette volonté affichée d'en découdre avec les acquis sociaux et ceux qui en sont les « gardiens », les syndicats, doit être dénoncée sans la moindre réserve. Les droits syndicaux sont, n'en déplaisent à d'aucuns, le ciment de notre démocratie ou de ce qu'il en reste... Les insultes à l'égard des représentants de plus de 4 millions de travailleurs ne font que renforcer nos craintes ! Seuls les pays totalitaires ont atteint ce paroxysme de la pensée unique et pourtant, ils veulent franchir la ligne rouge. Ceux qui parlent de la puissance des syndicats ne s'expriment cependant pas quant à l'influence immorale des banques « privées » dans nos démocraties.

Pourtant, lorsque la crise financière a éclaté en 2008, même les moins érudits se souviendront de la responsabilité écrasante des banques et de leurs errements coupables. Il fallait à tout prix les sauver, les aider, les remettre sur pieds. À présent, la morale de cette histoire, c'est que ce sont les mêmes protagonistes qui s'érigent en donneurs de leçons !

Aujourd'hui, le diktat imposé par les technocrates européens, appuyés par des institutions monétaires internationales telles qu'entre autres, le FMI (*Fonds monétaire international*) ou la BCE (*Banque centrale européenne*), assènent les États à la rigueur budgétaire.

### Qui d'entre nous a voté pour que les institutions financières gouvernent les États ?

#### Le combat des Camarades grecs contre l'austérité est universel et réclame notre solidarité !

Le peuple grec souffre à cause de décisions inappropriées des gouvernements précédents. La fraude fiscale, la corruption, les spéculations et les nantis ont conduit ce pays dans une situation de quasi-faillite. Le taux de chômage y bat tous les records mais le monde de la finance exige toujours que la facture soit payée par le peuple. Le paradoxe, c'est que ce sont les banques qui empochent plus de 98 % de l'effort demandé !

#### Le fameux 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire et la libéralisation du trafic « Voyageurs ».

La Commission européenne veut généraliser le modèle ferroviaire anglais en ouvrant les portes de la privatisation des Chemins de fer pour toute l'Europe.

## Centralisation du tiers payant

Suite aux conséquences de la suppression de la carte SIS, de l'informatisation qui se généralise (scanning), le fait que les bénéficiaires envoient directement les attestations de remboursements aux CMR Comptables sans passer par son CMR d'origine, de la diminution des subsides de l'État, etc. la Direction a décidé de prendre des mesures, et ce afin de palier aussi au déficit qui s'élève actuellement à 1 354 536,57 euros.

En 2007, lorsque le fret ferroviaire avait été libéralisé, il n'avait pas fallu attendre longtemps pour que le wagon isolé (réclamant des gares de triages) disparaisse parce que jugé trop peu rentable. Pourquoi ? Eh bien, parce que l'État ne pouvait plus les subsidier par le biais de dotations !

En 2019 (voire 2022), si le 4<sup>e</sup> **paquet ferroviaire** devait être maintenu tel quel, les conséquences seraient probablement les mêmes pour les trafics voyageurs ruraux...

En effet, les trains jugés peu rentables seront abandonnés.

#### En Belgique...

Sommes-nous encore dans un pays où **les droits de l'homme** sont respectés ? Doit-on accepter cette dérive de la société en se laissant bernier par les seules convictions de conservateurs ultralibéraux ? Ne doit-on pas prendre notre avenir en mains pour rappeler que les valeurs de nos démocraties ne peuvent pas être bafouées sur l'autel du dogme et de la pensée unique ?

Chers Camarades, la CGSP-ACOD ne croit pas au « **libéralisme social** » dont se vante le clan Charles Michel !

Elle constate que d'aucuns tentent de créer des diversions pour gagner du temps dans des pseudos réunions

d'une concertation sociale sans véritables lendemains.

Est-ce que les discussions sur un **futur protocole social** peuvent aboutir à un accord favorable aux cheminot(e)s dans un tel contexte ? Comment règlera-t-on la dette et quel sort sera réservé à l'emploi ? Nous allons exiger des réponses claires à ces questions car jusqu'ici, les Cheminot(e)s ont été entraînés dans la boue.

Chers Camarades, la CGSP-ACOD a déposé un **préavis de grève** car elle est convaincue que seul le rapport de force peut empêcher toutes ces attaques contre les travailleurs des services publics.

Les services publics sont la première richesse des travailleurs de ce pays. Il n'est donc pas étonnant que les syndicats se mobilisent pour les défendre.

Pour toutes ces raisons, les Cheminot(e)s participeront à la **grève du 22 avril prochain** et aux différentes actions programmées aux niveaux interprofessionnel et intersectoriel.

Serge Piteljon  
Secrétaire général

La Direction a donc proposé de supprimer 6 postes de commis aux écritures. 3 postes en Flandre et 3 en Wallonie dans les CRMA.

Un poste à Charleroi, l'agent actuellement détaché du bureau de l'Administration centrale retrouve son poste à l'Administration centrale.

Un poste à Arlon, l'agent retrouve un poste au CMR d'Arlon.

Un poste à Liège, l'agent retrouve également un poste au CMR de Liège.

Lorsque l'on parle de suppression pour quelle que raison que ce soit, la CGSP ne peut marquer son accord et s'est abstenue à cette décision, contrairement à la CSC Transcom qui, elle, a voté POUR.

À bon entendeur.

Claudy Deschaepmeester

## Régionale de Liège

### Visite de La Louvière

Les pensionnés et prépensionnés Cheminots de Liège organisent une visite de La Louvière, le vendredi **22 mai 2015**.

Inscription avant le 1/05/2015.

La somme de 30 €/pers. est à verser au compte : BE17 0682 4320 7521 (communication : La Louvière).

Le versement vaut inscription.

*Le Comité*

## Régionale de Charleroi

### Appel à candidatures

Suite à l'élection de Vincent Pestieau au poste de Secrétaire régional FGTB Charleroi, appel à candidatures est lancé pour le remplacement du poste de secrétaire permanent du secteur Cheminots de la régionale de Charleroi.

À cette fin, les modalités à respecter pour la validation de celles-ci sont à votre disposition à la régionale (militantisme, réussite d'examen écrit et oral).

Le dépôt des candidatures doit être introduit avant le 30 avril 2015 à midi.

*G. Itri*  
*Secrétaire permanent*

## Régionale du Hainaut occidental

### Permanences locales

Suite au départ du camarade Léopold Duplat, certains changements interviennent au niveau des permanences locales.

Dorénavant, elles se tiendront :

- à **Tournai**, au siège de la régionale, tous les lundis de 10h à 17h et les vendredis de 8h30 à 12h ;
- **en gare de Ath**, tous les mardis de 9h à 14h30.

Si ces heures ne vous conviennent pas, il vous est toujours loisible de prendre un rendez-vous.

Enfin, en cas d'absence ou pour les problèmes urgents, vous pouvez également contacter les responsables locaux repris dans notre agenda.

*Jeff Boulanger*  
*Secrétaire permanent*

## Sous-commission paritaire nationale

### Compte rendu de la réunion du mercredi 4 mars 2015

*La CGSP s'exprime par une déclaration au cours de laquelle, nous marquons notre étonnement sur l'absence d'un point à l'ordre du jour prévoyant l'approbation du PV de la dernière réunion.*

Cependant, nous souhaitons connaître les réponses à nos interventions précédentes relatives à :

- la suppression des directeurs de District et sa conséquence sur la présidence des CPR SNCB ;
- l'octroi des chèques repas et primes de nuit qui serait entravé, dans certain cas et pour certaines situations, par le logiciel SAP ;
- la suppression des fonctions de prospecteurs à la SNCB.

De plus, nous intervenons pour demander l'organisation d'épreuves vers les grades statutaires de :

- agents de la logistique ;
- agents de rang 4 ;
- opérateur de maintenance.

Nous souhaitons des éclaircissements sur la réalité de la situation des agents affectés aux activités du catering.

Nous revenons sur la fermeture du restaurant du personnel à Liège, pour laquelle une alternative autorisant, dans le cadre d'un accord de réciprocité, les agents et pensionnés de la SNCB à fréquenter les installations du SPF Finances. Toutefois, le déménagement de cette administration semble vouloir entraîner la remise en cause de cet accord par la restriction de l'accès au nouveau bâtiment, lié à de nouvelles conditions financières.

Nous réitérons toutes nos craintes quant aux perspectives d'avenir de B-Logistics.

Celles-ci sont amplifiées par le projet pilote de mise en place d'opérateurs ferroviaires de proximité.

Dès lors, nous insistons fermement pour que tous les éclaircissements

soient apportés à ce dossier afin de répondre aux inquiétudes des agents.

Enfin, nous souhaitons le report des points 2 à 7 inscrits à l'ordre du jour car les matières auxquelles ils se rapportent sont discutées au sein des groupes de travail instaurés dans le cadre des groupes de travail préparatoires au projet de protocole d'accord social.

Le Président répond :

- que l'ordre du jour doit être maintenu. Après discussions et échanges de vues, il est convenu de ne pas traiter les points 2 à 7 ;
- que les demandes d'organisation d'épreuves seront examinées ;
- que les fonctions de prospecteurs à la SNCB devraient disparaître. Le représentant de la SNCB précise que c'est déjà le cas pour deux postes à Bruxelles mais que les six postes en région sont maintenus ;
- que le personnel intérimaire utilisé dans le service catering s'est vu proposer un contrat de travail à durée indéterminée ;
- que la situation de B-Logistics doit être abordée lors du prochain Comité de pilotage ;
- que la problématique « SAP » de l'octroi des chèques repas et primes de nuit est réglée, néanmoins, il propose de transmettre les cas litigieux qui pourraient encore survenir ;
- qu'un groupe de travail « facilités de circulation » sera prochainement mis en place

#### Ordre du jour

##### 1) Création du grade d'opérateur Logistic Services au sein de la Direction B-Stations (B-ST)

Actuellement, des agents de grades divers sont utilisés dans les Post & Print Services centraux et régionaux de la direction B-Stations (B-ST). Par souci d'uniformisation et suite à l'in-

formatisation et à l'introduction de nouvelles technologies et méthodes de travail, HR Rail propose de créer le grade d'opérateur Logistic Services (rang 7). Les spécialités « Post Services » et « Print Services » seraient liées à ce nouveau grade.

Nous obtenons que les agents de rang 9 utilisés à B-ST « Services horticoles » puissent également avoir accès à cette épreuve.

Le document est approuvé.

Nous prenons connaissance d'une note d'information relative à la réorganisation et aux conditions de travail au sein de B-ST « Distribution de la poste ».

Nous nous insurgons quant à la forme et au fond de cette note.

En effet, nous rappelons que, dans le cadre d'un dialogue social de qualité, nous ne pouvons pas accepter d'être, une fois de plus, placés devant la politique du fait accompli imposée par le Comité de Direction de la SNCB.

De plus, nous insistons pour que, conformément aux dispositions statutaires et réglementaires, ces matières fassent l'objet d'une information préalable au personnel et soient débattues au sein de l'organe paritaire requis, le Comité paritaire régional SNCB.

Compte tenu de notre position, il est convenu qu'une information au personnel sera organisée le 12 mars et qu'un Comité paritaire régional sera convoqué avant le 25 mars.

##### 2) Adaptation du RGPS 548 – Relations syndicales

Compte tenu d'une adaptation dans la présentation du document relatif à la répartition des sièges à la CPN, conformément aux dispositions légales, le document est approuvé.

### 3) Paiement de l'arriéré des CCP pour le personnel Infrabel

Suite aux discussions intervenues lors de la réunion du 4 février, le document adapté est présenté par Infrabel.

Nous refusons ce document au motif que :

- notre priorité demeure l'emploi et qu'à ce titre, cette proposition ne répond pas à nos attentes ;
- le projet est discriminatoire puisqu'il ne concerne qu'une partie du personnel ;
- il remet en cause les 38 heures/semaine.

Après une tentative de passage en force osé par la Direction et sous notre menace de quitter la réunion, il est proposé que le dossier soit soumis à une prochaine CPN.

### 4) Prévention des risques psychosociaux au travail

Le document établit les procédures qui sont directement accessibles au travailleur qui estime subir un dommage découlant des risques psychosociaux.

Ces dispositions découlent de l'application aux Chemins de fer belges des dispositions légales en la matière.

Le document est approuvé.

### 5) Cumul d'activités professionnelles et d'activités complémentaires

Le document présente les dispositions relatives aux incompatibilités qui ont actualisé pour le personnel statutaire et non statutaire, en tenant compte des recommandations de la Commission Buizingen.

Le document est approuvé.

### 6) Uniformisation des conditions de passage à un grade inférieur et vers une autre spécialité

À la demande des utilisateurs, HR Rail propose de modifier le fonctionne-

ment du passage à un grade inférieur en cas d'échec à l'épreuve publique ou durant le stage : tant les principes de repêchage que le classement des candidats et les grades de destination seraient modifiés.

#### a) Technicien (principal) électromécanicien

Compte tenu du classement du grade d'électricien adjoint dans la liste des grades amenés à disparaître, le passage des techniciens (principaux) électromécaniciens en échec vers le grade d'électricien adjoint doit être supprimé.

#### b) Technicien (principal) mécanicien

Le passage des techniciens (principaux) mécaniciens non régularisés pour cause de connaissances professionnelles insuffisantes serait scindé, à la demande des utilisateurs, selon la spécialité détenue, de la manière suivante :

passage au grade d'ajusteur-mécanicien et/ou d'agent de l'ajustage pour les techniciens (principaux) mécaniciens des spécialités « Assemblage », « Véhicules et installations », « Essais mécaniques et métallographiques » ou « Ateliers I » ;

passage au grade d'agent de l'usinage spécialisé pour les techniciens (principaux) mécaniciens de la spécialité « Usinage ».

Ce passage en fonction de la spécialité serait également appliqué pour les candidats qui échoueraient à une épreuve donnant accès au grade de technicien (principal) mécanicien mais dont les compétences auraient été jugées suffisantes par le jury de la partie orale pour exercer les attributions d'un emploi inférieur.

Enfin, HR Rail propose de rendre possible, sous certaines conditions, le passage au grade de technicien mécanicien des candidats techniciens principaux mécaniciens ou des agents en stage dans cet emploi, en cas d'échec.

#### c) Passage des agents de maintenance spécialisés (voies) non régularisés pour cause de connaissances professionnelles insuffisantes au grade d'agent de maintenance (voies)

HR Rail propose de formaliser le passage des agents de maintenance spécialisés (voies) non régularisés pour cause de connaissances professionnelles insuffisantes au grade d'agent de maintenance (voies).

#### d) Passage vers une autre spécialité via la réussite d'un test préalable

Les techniciens (principaux) électromécaniciens, mécaniciens ainsi que les ajusteurs-mécaniciens et les agents de l'ajustage ont jusqu'à présent la possibilité, après leur régularisation, de demander leur passage vers une autre spécialité sur simple demande.

Les utilisateurs souhaitent que ce passage soit désormais conditionné à la réussite d'un test préalable.

Nous intervenons pour préciser que nous ne sommes pas favorables à l'instauration d'un test préalable en cas de demande de changement de spécialité.

La direction souhaite le maintenir afin de mieux apprécier la motivation du candidat ainsi que ses compétences et connaissances en rapport avec la spécialité visée.

Après échanges de vues, le document est approuvé.

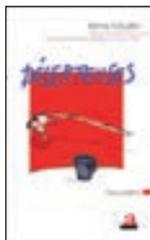
### 7) Procédure de conciliation SPF ETCS

Le document a été adapté dans le sens qu'il prévoit que les conciliateurs sociaux peuvent participer à titre d'observateur à chaque réunion du dialogue social aux niveaux des Chemins de fer belges (Infrabel, SNCB et HR Rail).

Le document est approuvé.

Pierre Lejeune – Michel Praillet  
Secrétaires nationaux

## À LIRE

**Déserteuses !**

« Déserteuses » ! Voilà un terme rare dans la langue française. Voici pourtant des femmes qui, chacune à sa manière, « désertent » du rôle que la société attend d'elles : comme fille et comme mère, comme travailleuse en rupture et comme ménagère débordée, comme vieille dame trop digne pour être honnête, ou même comme spectre assistant à ses propres funérailles. Des femmes fortes, des femmes révoltées, des femmes en colère, drôles ou désespérées, et parfois les deux en même temps.

**Irène Kaufer** est une militante féministe et syndicale belge. Elle travaille aujourd'hui à l'asbl Garance, association de prévention des violences basées sur le genre.

**Irène Kaufer, *Déserteuses*, Éd. Academia, Louvain-la-Neuve, illustrations de Cécile Bertrand et Julie Carlier, mars 2015, 114 p., 12,50 €.**

**Le livre noir des banques**

Des centaines de milliards d'euros : c'est ce qu'ont coûté les plans de sauvetage des banques françaises après le quasi-effondrement du système financier mondial en 2008, pris au piège de ses propres folies spéculatives. Indignation de l'opinion, grandes promesses de régulation : on allait voir ce qu'on allait voir pour recadrer une finance devenue « ennemie ». Six ans plus tard, où en est-on ? Les banques sont-elles redevenues utiles à l'économie et à la société ? C'est tout le contraire ! Elles paient toujours moins d'impôts et favorisent l'évasion fiscale. Elles continuent de spéculer sur les matières premières et financent des projets très polluants. Elles détournent l'épargne d'utilité sociale ainsi que les financements abondants et gratuits reçus de la Banque centrale européenne. Nos banques coûtent très cher à la société et constituent une véritable et dangereuse bombe à retardement.

**Le livre noir des banques** a été écrit par des journalistes de Basta ! et des économistes de l'association Attac, qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.

**Attac & Basta !, *Le livre noir des banques*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, février 2015, 320 p., 21,50 €.**

**Docteur TTIP et Mister Tafta**

Mangerons-nous du poulet chloré et des OGM à notre insu ? Nos services publics sont-ils menacés ? Renonce-t-on définitivement à réguler la finance ? Doit-on craindre pour nos emplois ? Telles sont quelques-unes des questions que pose l'accord de libre-échange négocié dans la plus grande opacité entre l'Europe et les États-Unis depuis juillet 2013 : le fameux traité Tafta/TTIP, présenté par ses défenseurs comme la dernière chance pour les Occidentaux de garder la main sur l'économie mondiale face à la Chine et aux autres pays émergents. Maxime Vaudano examine ici les enjeux économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, politiques et démocratiques de la plus grande négociation commerciale bilatérale de l'histoire, menée entre les deux premières puissances économiques du monde.

**Maxime Vaudano** est journaliste aux Décodeurs du Monde et animateur du blog *La Bataille Transatlantique*.

**Maxime Vaudano, *Docteur TTIP et Mister Tafta. Que nous réserve vraiment le Traité transatlantique Europe/États-Unis ?* Éd. Les Petits matins, Paris, février 2015, 160 p., 12 €.**



### Nouveau Manifeste des économistes atterrés

Parce qu'il apparaît clairement que les leçons de la crise n'ont pas été tirées, les Économistes Atterrés reviennent aujourd'hui avec leur *Nouveau Manifeste*. Pour ouvrir des voies différentes, en se centrant sur les questions clés du moment – le chômage, la fiscalité, la transition écologique, la dette, la crise de l'euro, la protection sociale, la nécessité de « compter » autrement, etc. – ils entendent soumettre à la réflexion des solutions pour sortir de la nasse dans laquelle les politiques néolibérales ont enfermés les peuples.

**Les Économistes Atterrés** est un collectif de chercheurs en économie dont l'action consiste à entretenir la réflexion collective des économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néolibérale.

**Les Économistes Atterrés, *Nouveau Manifeste des Économistes Atterrés : 15 chantiers pour une autre économie*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, janvier 2015, 160 p., 10 €.**

**CASTEL**  
PONT À LESSE

**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché

Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Un mois de mars printanier...  
Et un mois d'avril chaud ?
- 4 / Dossier • Accords de commerce : mobilisation mondiale le 18 avril
- 7 / Le mot qui pue • La dette
- 8 / Austérité • Il nous faut une autre banque centrale !

### Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • L'injustice devient notre quotidien...
- 10 / Les donneurs de leçons !
- 11 / Centralisation du tiers payant
- 12 / Régionales : Liège – Charleroi – Hainaut occidental
- 13 / Sous-commission paritaire nationale – Compte rendu de la réunion du mercredi 4 mars 2015
- 15 / À lire

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB Éditeur responsable: Gilbert Lieben - Place Fontaines, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11